Communiqué de presse

Lundi 24 novembre 2025

2e édition du “Défi des Assos” : une invitation à explorer le territoire autrement

Vals de Saintonge Communauté vient de clôturer la 2e édition du “Défi des Assos”, un événement qui a une nouvelle fois mis à l’honneur le dynamisme du tissu associatif local et la richesse du dispositif Escapade, dédié aux activités de plein air.

Un défi qui a valorisé les activités de pleine nature

Conçu dans le cadre de la politique touristique visant à faire des Vals de Saintonge une destination enfants-familles reconnue, le dispositif *Escapade* a été une nouvelle fois au cœur de cette édition.

Tout au long de la période d’ouverture du défi, du 1er avril au 31 octobre 2025, les associations du territoire ont proposé des balades originales, accessibles à tous, mettant en valeur les multiples formes de randonnée : à pied, à vélo, à cheval ou en canoë.

Une édition placée sous le thème des émotions

Après avoir exploré les cinq sens lors de la première édition, la thématique 2025 s’est tournée vers les émotions : joie, surprise, sérénité, nostalgie… Ce choix a permis aux associations participantes

de proposer des expériences uniques, invitant les participants à ressentir pleinement chaque instant de la balade.

L'enthousiasme suscité par cette thématique s'est traduit par une participation plus importante : 19 associations ont rejoint le défi cette année, contre 13 l'an passé, reflétant à la fois l'intérêt croissant pour ce type d'événements et la volonté des acteurs locaux de s'engager dans des projets qui allient découverte, plaisir et accessibilité pour tous. Cette augmentation témoigne également du succès du dispositif Escapade et de son attractivité auprès des associations qui souhaitent valoriser le territoire tout en proposant des animations originales et fédératrices.

Trois catégories récompensées et un "Coup de cœur du jury"

À l'issue du défi, 10 initiatives ont été primées, réparties dans les catégories :

- En famille : balades ludiques et accessibles à tous
- Découverte : immersion dans les paysages, le patrimoine et l'histoire des Vals de Saintonge
- Originale : parcours créatifs et animations surprenantes
- Prix Coup de cœur du jury

Un total de 4 200 € a été distribué aux associations, selon la répartition suivante :

- 1er prix de chaque catégorie : 800 €
- 2e prix : 300 €
- 3e prix : 200 €
- Coup de cœur du jury : 300 €

Ces récompenses ont permis de soutenir les projets et d'encourager la poursuite d'initiatives similaires.

Une visibilité renforcée pour les associations

Cette édition a également offert une visibilité importante aux participants grâce à leur présence sur le site Escapade et à des mises en avant sur les réseaux sociaux.
Cette double visibilité a aidé à faire connaître les événements auprès d'un public élargi et à renforcer la notoriété des associations.

Dans une démarche responsable, Vals de Saintonge Communauté a de nouveau fait appel à l'atelier CyclaB, la maison de l'économie circulaire de Cyclad, pour concevoir les trophées en matériaux recyclés. Les agents ayant participé à leur fabrication ont été sensibilisés de manière concrète à l'importance de l'économie circulaire.

Un impact positif sur l'attractivité du territoire

Le "Défi des Assos" s'inscrit pleinement dans la stratégie touristique des Vals de Saintonge, qui vise à renforcer et valoriser l'offre de balades et randonnées.
En accompagnant les initiatives locales, l'événement a contribué à dynamiser le tourisme, à

promouvoir le patrimoine naturel et à améliorer la qualité de vie des habitants.

Cette 2e édition a une nouvelle fois démontré la créativité et l'enthousiasme des associations locales, capables de proposer des activités innovantes répondant aux attentes d'un public varié.

www.valsdesaintonge.fr/escapade
www.destinationvalsdesaintonge.com/escapade

Cérémonie de remise des prix "Défi des Assos"
Le lundi 24 novembre 2025 à 18h
A Tonnay-Boutonne

Liste des associations récompensées :

- **Coup de cœur du jury :** La Motte des Fées, Matha

- Balade en famille :
1ère place : Foyer rural de Saint-Mandé sur Brédoire
2e place : A.V.E.C, Saint-Mandé sur Brédoire
3e place : Bourdon 17, Saint-Jean d'Angély

- Balade originale :
1ère place : RurH'art, Saint-Hilaire de Villefranche
2e place : GV SH17, Saint-Hilaire de Villefranche
3e place : AUJACAdi : bougeons ensemble ! Aujac

- Balade découverte :
1ère place : Comité des fêtes d'Agonnay, Saint-Savinien sur Charente
2e place : Juicq Loisirs, Juicq
3e place : Sine Fine, Bresdon

- Associations non récompensées :
Feux follets, Annezay
ACCA Puy du Lac
VTTIX, Massac
Cultivateurs de Chanvre Trézence et Boutonne, Puyrolland
Comité des fêtes Aujac
VDS Mobilité, Saint-Jean d'Angély
Musée Départemental de l'école publique, Vergné
Les Jardins de la Brousse

Contact presse :

Aymeric Pajaud
Vals de Saintonge Communauté - Responsable du service Communication
05 46 33 24 77 – 06 02 19 66 36 - aymeric.pajaud@valsdesaintonge.fr